



La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 26-juin-2019 Date de révision 26-juin-2019 Numéro de révision 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit E28850 - PBV000829

Nom du produit T90 Tablet

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Professional Use Only.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Cafetto

Adresse du fournisseur 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia

Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;

160 Robinson Road, #17-01 SBF Centre, Singapore 068914

Numéro de téléphone du

fournisseur New Zealand: 0800 772 227

USA: 206 462 5212 EU: +44 20 7193 7370 Singapore: 800 616 3122

Australia: +61 8 8245 6901

E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Aucune information disponible

Numéro d'appel d'urgence Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
Australia	000
United States	911
United Kingdom	999

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

itagiamani (a=) ii i=i=i=aaa	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public

Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disponibilité du grand public

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélanges

>>

Nom chimique	N° CE	CAS No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	N° d'enr. REACH
Sodium Lauryl Sulfate	-	73296-89-6	1-10%	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)	Aucune donnée disponible
Sodium metasilicate anhydrous	Aucune information disponible	-	1-10%	Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de

sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, (le personnel formé

doit) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et Contact avec la peau

vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rincage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter

immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité

d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les

mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la

contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter

le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre

8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensation de brûlure. **Symptômes**

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Note au médecin

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction appropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Attention! Corrosive material. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les

vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les

personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas

être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiquer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de **(RMM)** sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux/du visage

Écran de protection faciale.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Tablier de protection chimique.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible. protection de l'environnement

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Solide État physique Aspect Blanc

Odeur Caractéristique

Couleur Aucune information disponible

Seuil olfactif Sans objet

Propriété Valeurs Remarques Méthode 11.4 at 1% w/v solution pН Aucun(e) connu(e) Point de fusion / congélation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Pression de vapeur

Aucun(e) connu(e) Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Hydrosolubilité Complètement soluble Aucune donnée disponible Solubilité(s) Aucun(e) connu(e)

Coefficient de partage : Not Applicable

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible Teneur en COV (%) Densité de liquide Aucune information disponible Densité apparente Aucune information disponible Aucune information disponible Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

>>

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Bases, Agent comburant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque de graves

lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas

>>

d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue

82.11295% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 36.4317 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 82.11295 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 82.11295 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 82.11295 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 82.11295 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue

(poussières/brouillards)

Informations sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	CL50 par inhalation
Sodium Lauryl Sulfate	= 1783 mg/kg (Rat)	-	-
Sodium metasilicate	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
anhydrous			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque

des brûlures.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Risque de

lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

>>>

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Toxique pour les	Toxique pour les	Toxicité pour les	Daphnia magna (Puce
	algues	poissons	micro-organismes	d'eau)
Sodium Lauryl Sulfate	96h EC50: = 42 mg/L	48h LC50: = 4.1 mg/L	-	24h EC50: = 21.2
	(Desmodesmus	(Leuciscus idus)		mg/L
	subspicatus)			
Sodium metasilicate	-	96h LC50: = 210 mg/L	-	96h EC50: = 216 mg/L
anhydrous		(Brachydanio rerio)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Sodium Lauryl Sulfate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Sodium metasilicate anhydrous	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

>>

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé IMDG/IMO Non réglementé 14.1 N° ONU Non réalementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Sans objet 14.5 Polluant marin 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

RID Non réglementé 14.1 N° ONU Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Sans objet 14.5 Danger pour

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR Non réglementé 14.1 N° ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Non réalementé IATA 14.1 N° ONU Non réglementé NON REGULATED 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

>>

Allemagne

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

>>

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 26-juin-2019

Date de révision 26-juin-2019

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité